



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Châtelain s'est réuni, Salle des «2 amis », sous la présidence de Madame Rachel FRANÇAIS, Maire.

Étaient présents : Rachel FRANÇAIS, Stéphanie BRICAUD, Patrick FOUGÈRE, Hugues GENDREAU, Amélie LEMOTHEUX DE CHITRAY, Éléonore DE TARLÉ, Cécilia GERMAIN.

Pouvoirs : Mélanie ROUSSELET donne pouvoir à Hugues GENDREAU, Julien CUMINET donne pouvoir à Rachel FRANÇAIS.

Absents excusés : Hélène POIZOT, Gabriel MOUSSAY

Secrétaire de séance : Amélie LEMOTHEUX DE CHITRAY

Date de convocation : 25 novembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de Votants : 9

Date d'affichage : 3 décembre 2021

Quorum : 6

Ayant donné procuration : 2

Absents : 2

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DÉCEMBRE 2021

Adoption du Procès-verbal du 29 octobre 2021

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal au vote.

Adopté à l'unanimité

1. Vote des tarifs municipaux 2022 – D2021-12-01

Le conseil municipal décide la reconduction des tarifs 2021 à l'exception des tarifs ci-dessous modifiés :

- Tarifs cimetière : Achat ou renouvellement de cavurnes : 90€ pour 15 ans / 170€ pour 30 ans
- Occupation du domaine public : Branchement électrique (Semaine : 0.87€ / Mois : 3.75 € / Année : 45€)
- Salle polyvalente : la vaisselle est prêtée gracieusement. En cas de casse, perte ou détérioration elle sera facturée lors de l'état des lieux de sortie selon la tarification ci-dessous.

Tarif à l'unité de la vaisselle cassée, perdue, détériorée :

Pichet	22.80 €	Grande cuillère	0.72 €
Tasse	2.28 €	Fourchette	0.60 €
Tire bouchon	7.80 €	Cuillère à café	0.54 €
Assiette creuse	1.80 €	Couteau	0.96 €
Ouvre boites	4.80 €	Couteau à viande	6.00 €
Flûte	0.60 €	Louche	2.40 €
Limonadier	4.20 €	Plat inox	18.00 €
Verre ballon 19cl	0.72 €	Saladier inox	12.00 €
Verre ballon 15cl	0.78 €	saucière inox	10.80 €
Assiette plate	1.80 €	Corbeille à pain	7.20 €
Assiette à dessert	1.44 €	Plateau	19.20 €
verre gigogne	0.60 €	Casserole	21.15 €

Adopté à l'unanimité

2. Décision modificative –Budget Commune - D2021-12-02

Afin de procéder à divers ajustements, le conseil municipal a adopté la décision modificative N°05/2021 suivante :

Fonctionnement :

DF-Article 615228 (Entretien et réparation autres bâtiments)	+10 500,00 €
DF-Article 022(Dépenses imprévues)	-10 500,00 €

Adopté à l'unanimité

3. Aménagement du temps scolaire – Réseau Chrysalide - D2021-12-03

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, les 8 écoles catholiques du réseau Chrysalide proposent d'organiser des temps d'activités spécifiques (sportifs, culturel, citoyen...) à destination des élèves, durant l'année scolaire. Les effectifs pour l'année 2021-2022 sont de 38 élèves.

Le Conseil municipal décide de verser au titre de l'année scolaire 2021-2022 une subvention de 1900€ (50€ par élève) à l'association Chrysalide.

Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Illuminations de Noël** : Elles ont été installées le vendredi 26 novembre 2021.
- **Rapport 2020 TEM**
- **Vœux à la population** : Samedi 22 janvier à 10h30 à la salle polyvalente sous réserve de la crise sanitaire. Le passe-sanitaire sera obligatoire.
- **Agenda électoral 2022** :
 - 10 et 24 avril 2022 – Élections présidentielles
 - 12 et 19 juin 2022 – Élections législatives
- **Calendriers des manifestations prévues en 2021-2022**
 - Marché de Noël : 10 décembre 2021 - 17h00 – École Sainte-Thérèse
 - Vide-greniers – APEL – École Sainte-Thérèse : 1^{er} mai 2022
 - Kermesse de l'école Sainte-Thérèse : 3 juillet 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Prochaine séance le vendredi 14 janvier 2022 à 20 h 30.

A Châtelain, le 3 décembre 2021
Rachel FRANÇAIS, Maire